
DESS en sciences comptables (CPA) (Drummondville)

1
8
1
5

Directeur(trice): Emilie Portelance
CPCS - Sciences comptables
819 376-5011

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Crédits: 30

Présentation

Ce programme est offert en association par l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université du Québec à Rimouski, l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Note : Le diplôme d'études spécialisées en sciences comptables (DESS CPA) est offert sur quatre campus : Trois-Rivières, Drummondville, Longueuil (Collège Édouard-Montpetit) et Terrebonne (Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne).

Pour s'inscrire sur le campus de Terrebonne, l'étudiant doit indiquer le code 1943;
Pour s'inscrire sur le campus de Trois-Rivières, l'étudiant doit indiquer le code 1809;
Pour s'inscrire sur le campus de Longueuil, l'étudiant doit indiquer le code 1816;
Pour s'inscrire sur le campus de Drummondville, l'étudiant doit indiquer le code 1815.

En bref

Objectifs du programme

L'objectif général de ce programme est de permettre aux étudiants de développer des compétences professionnelles, d'approfondir et d'intégrer les connaissances reliées à la discipline. Il favorise en outre le développement de compétences et d'aptitudes leur permettant d'intervenir efficacement dans le milieu des affaires et dans divers environnements. Le programme permettra aux candidats d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de la profession de comptable professionnel agréé (CPA). Tous les étudiants auront aussi l'occasion d'approfondir certains domaines de compétences en fonction de leurs intérêts particuliers.

Avenir : Carrière et débouchés

"Devenir comptable professionnel agréé (CPA), c'est accéder à une profession valorisante, stimulante et parmi les plus crédibles. Une profession qui vous permettra de vous démarquer dans le monde des affaires. En effet, partout, les comptables professionnels agréés sont sollicités et leur présence est synonyme de compétences, de conseils et de prises de décision.

De plus, plusieurs voies s'ouvrent aux CPA afin d'élargir leur expertise et de faire progresser leur carrière : juricomptabilité, fiscalité, finance, technologies de l'information, évaluation d'entreprise, audit interne, insolvabilité et restructuration, certification, etc."

C'est en ces termes que l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (OCPAQ) présentait en 2013 la décision de devenir CPA. Les comptables professionnels agréés ne sont pas de simples manipulateurs de chiffres mais bien des Pros du monde des affaires.

Atouts UQTR

Nous invitons les étudiants intéressés par le programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences comptables (DESS-CPA) (Drummondville) (1815) à consulter le programme de maîtrise en administration des affaires (MBA-CPA) (Drummondville) (1644).

Pour obtenir de l'information additionnelle sur le cheminement en sciences comptables de la maîtrise en administration des affaires, cheminement CPA, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Daphné Drouin au (819) 376-5011 poste 3177 ou à l'adresse courriel: dir.cycles.sup.sc.ctb@uqtr.ca.

Particularités

Veillez prendre note que certains cours du programme ne sont pas offerts sur le campus de Drummondville, et devront être suivis au campus de Trois-Rivières ou de Longueuil.

Un étudiant admis à ce programme peut s'attendre à ce que la majorité des cours de la session d'automne prévus à la grille de cheminement soient dispensés au campus de Drummondville (CTB6047, CTB6048, CTB6050 et CTB6055). L'offre au campus de Drummondville des cours optionnels CTB6049 et CTB6051, qui sont mutuellement exclusifs, est tributaire du volume d'inscription à ces activités. Advenant que l'une de ces activités optionnelles ne puisse être offerte à Drummondville, l'étudiant devra la suivre au campus de Trois-Rivières ou au campus de Longueuil.

Les cours CTB6053, CTB6054, CTB6056, CTB6057 et CTB6058, qui sont des cours des sessions d'hiver et d'été à la grille de cheminement, ne sont pas dispensés à Drummondville et pourront être suivis par l'étudiant au campus de Trois-Rivières ou au campus de Longueuil.

Il est important de spécifier qu'un étudiant qui s'inscrit au cours CTB6059 – Stage à la session d'hiver (plutôt qu'au cours CTB6027 – Lectures dirigées) n'aura pas d'activités en classe durant la grande majorité de cette session. L'étudiant qui n'a pas de stage et qui doit s'inscrire au cours CTB6027 – Lectures dirigées à l'hiver devra suivre ce cours au campus de Trois-Rivières ou au campus de Longueuil.

Admission

Avant de débiter le programme de DESS-CPA, l'étudiant doit préalablement s'être inscrit au Programme de formation professionnelle (PFP) de l'Ordre des CPA, ainsi qu'à titre de candidat à l'exercice de la profession (CEP) CPA. Pour plus de détails et pour vous inscrire, veuillez consulter le site de l'ordre professionnel à www.cpaquebec.ca.

Le calendrier des activités de la session d'automne du DESS-CPA débute habituellement dans la seconde moitié du mois d'août, soit avant le calendrier universitaire régulier de l'UQTR.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne. Le programme est offert uniquement à temps complet.

Conditions d'admission

Études au Québec

ATTENTION : La date limite pour déposer sa demande d'admission est le 31 mai à chaque année.

Base universitaire

Être titulaire d'un baccalauréat en sciences comptables reconnu par le gouvernement du Québec selon l'article 184 du Code des professions ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat reconnu par le gouvernement du Québec selon l'article 184 du Code des professions ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3, seront étudiés par la direction de programme et pourront faire l'objet d'une recommandation d'admission. Ces candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoint.

Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat reconnu par le gouvernement du Québec selon l'article 184 du Code des professions ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8, mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3, pourront faire l'objet d'une recommandation d'admission conditionnelle à la réussite du programme court de 15 crédits en sciences comptables (0674) offert à la TELUQ (ou son équivalent) avec une moyenne de 3,0 sur 4,3.

Une connaissance pratique de la langue anglaise est fortement recommandée.

Études hors Québec

ATTENTION : La date limite pour déposer sa demande d'admission est le 31 mai à chaque année.

Ce programme est réservé aux candidats titulaire d'un baccalauréat en sciences comptables reconnu par le gouvernement du Québec selon l'article 184 du Code des professions.

Candidats hors Québec

Vous devez d'abord obtenir l'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Vous pouvez aussi soumettre à l'Ordre l'évaluation réalisée par le World Education Services (WES).

Si votre niveau d'études est comparable à celui d'un baccalauréat au Québec, vous devez faire évaluer votre formation afin de connaître les cours préalables à réussir pour obtenir votre équivalence de diplôme et être admissible au Programme de formation professionnelle..

Vous devez présenter une demande d'admission à l'UQTR et acquitter les frais exigibles. L'université vous remettra une liste de cours de mise à niveau de 1er cycle universitaire. Notez que l'Ordre se réserve le droit d'y apporter toute modification jugée nécessaire.

Modalités de sélection des candidatures

Évaluation des candidatures

Pour les candidats inscrits à un baccalauréat en sciences comptables et dont la moyenne cumulative au moment de la demande est égale ou supérieure à 3,2, l'admission est automatique mais conditionnelle à l'obtention du baccalauréat en sciences comptables avec le maintien de la moyenne requise.

Pour les candidats dont la moyenne cumulative est inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3, le comité d'admission prononcera une décision conditionnelle à des modalités qu'il précisera, par exemple, l'imposition de cours d'appoint.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (18 crédits)

- CTB6047 Comptabilité générale et information financière
- CTB6048 Comptabilité de gestion, planification et contrôle
- CTB6053 Synthèse 1 : intégration des compétences (CTB6055)
- CTB6055 Séminaire d'intégration en comptabilité générale et de gestion
- CTB6058 Mise à jour et actualités en sciences comptables (CTB6047; CTB6048)
- CTB6063 Synthèse 2 : Intégration des compétences multidisciplinaires (2 crédits)
- CTB6064 Séminaire d'intégration en technologies de l'information (1 crédit)

Cours optionnels (12 crédits)

L'étudiant choisit 12 crédits parmi les blocs de cours suivants :

Deux activités parmi les suivantes :

- CTB6049 Certification : compétences avancées
- CTB6050 Fiscalité : compétences avancées
- CTB6051 Gestion de la performance : compétences avancées
- CTB6052 Décisions financières et comptabilité : compétences avancées

Une activité parmi les suivantes :

- CTB6056 Séminaire d'intégration pour les auditeurs (CTB6049)
- CTB6057 Séminaire d'intégration pour les contrôleurs de gestion (CTB6051)

Une activité parmi les suivantes :

- CTB6027 Lectures dirigées
- CTB6059 Stage

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Les candidats qui sont sur le point de compléter le programme conduisant au grade exigé à l'appui de leur demande d'admission sont admis "sous condition". Dans ce cas, ils doivent avoir obtenu leur grade à l'intérieur de leur premier trimestre d'inscription sous peine d'exclusion.

L'étudiant régulier au programme de DESS-CPA est tenu de s'inscrire à des activités de son programme chaque trimestre, et ce, jusqu'à la fin de ses études. L'étudiant qui ne se conforme pas à l'obligation de s'inscrire à un trimestre et qui n'obtient pas une autorisation d'absence est exclu de son programme. S'il désire y être réadmis, il doit présenter une demande d'admission au programme.

Après avoir complété au moins neuf (9) crédits de scolarité (ce qui inclut les cours repiqués), l'étudiant régulier du programme de DESS-CPA dont la moyenne cumulative se situe entre 2,5 et 2,9 (inclusivement) peut être assujéti à des restrictions dans la poursuite de son programme.

Le directeur du programme peut exiger des étudiants réguliers du programme de DESS-CPA dont la moyenne cumulative se situe entre 2,5 et 2,9 (inclusivement) de reprendre les cours échoués le plus rapidement possible, de s'inscrire à des cours d'appoint ciblés ou de reprendre des cours pour lesquels ils ont obtenu une note faible. Un étudiant qui ne se conforme pas aux restrictions déterminées par le directeur de programme, ou qui échoue un cours d'appoint ciblé, pourrait être exclu de son programme.

Après avoir complété au moins neuf (9) crédits de scolarité, l'étudiant régulier du programme de DESS-CPA dont la moyenne cumulative est inférieure à 2,5 est exclu de son programme.